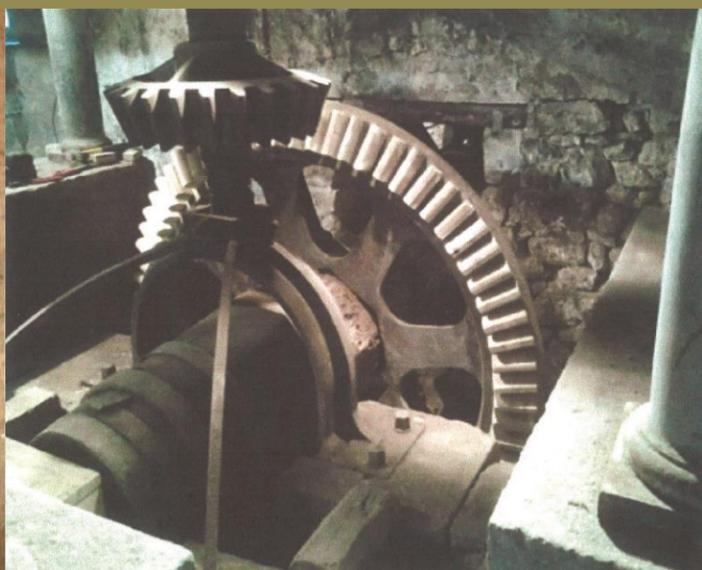




Prix « Second œuvre »

Remise des prix



Règlement
www.sppef.org/prix/

SITES
&
MONUMENTS

26 octobre 2018
Salon du Patrimoine



Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France
39 avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris - 01 47 05 37 71 - contact@sppef.org

XXIX^e CONCOURS POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

PRIX « SECOND ŒUVRE » 2018

MICHEL JANTZEN, administrateur, rapporteur du jury

Pour la troisième fois, le concours annuel de la SPPEF « pour la préservation du patrimoine » inclut un prix spécial consacré au second œuvre. Notre propos est d'attirer l'attention sur les parties les plus visibles, les plus fragiles et les plus menacées de notre patrimoine. Comme son nom l'indique, le second œuvre est par nature transformable sans pour autant compromettre la structure. Sa relative fragilité en fait également le sujet de l'entretien courant : les enduits, les peintures, la réfection des sols, l'amélioration de l'étanchéité des menuiseries sont autant d'éléments qui doivent être régulièrement vérifiés, voire refaits totalement ou partiellement. Sans une réflexion préalable et un savoir-faire éprouvé, le mauvais traitement de ces éléments ou la tentation des produits miracles prêts à l'emploi peuvent définitivement gâcher le caractère d'un lieu. Nous avons l'an dernier élargi notre réflexion aux éléments mécaniques que les perfectionnements techniques ont progressivement introduits dans notre vie quotidienne et également apportés avec le patrimoine récent, en particulier les ascenseurs. Nous avons cette année retenu pour la deuxième fois un moulin à eau pour confirmer l'intérêt de la conservation de ces antiques machines qui nous étaient encore familières il y a quelques décennies et qui disparaissent trop rapidement des paysages ruraux. Nous avons considéré comme recevables 7 dossiers, le huitième ne traitant que de gros œuvre était donc hors sujet.

Premier prix : Restauration intérieure de l'église Sainte-Marie, commune de Roquefort (Landes)

Notre attention a porté sur la grande homogénéité d'un décor fortement marqué par l'art religieux du XIX^e siècle, restauré avec beaucoup de subtilité sous la direction de Stéphane Thouin, architecte en chef des Monuments historiques d'Agen. La restauration des peintures a été réalisée par Mathilde Papillon et Agnès Roze.

Nous avons tenu à souligner l'intérêt des productions d'une époque qui fut pendant de longues années considérée avec un certain mépris.



La troisième édition du prix «Second œuvre» a été soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication.





Le tableau de Saint-Roch restauré



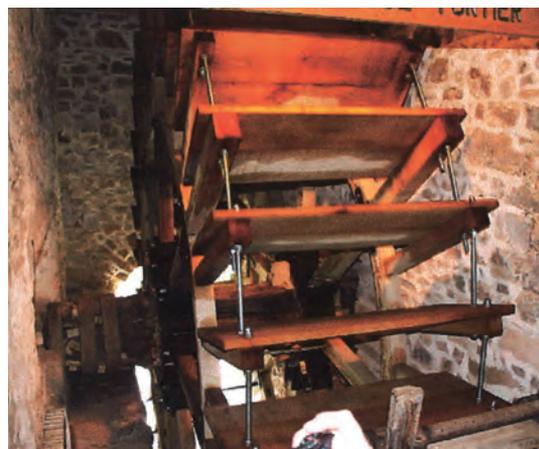
Deuxième prix : Moulin du Gô, Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne)

Les 72 dents de la roue d'engrenage (la rouet) d'un diamètre de 1,80 mètre, confectionnées en bois d'acacia



Le jury a souligné l'intérêt de la restauration complète du mécanisme, de la roue à aubes aux meules, l'ensemble ayant ainsi retrouvé sa fonction. Les moulins, dont la présence animait autrefois les endroits les plus reculés des campagnes, disparaissent progressivement, parfois jusqu'à l'élimination des biefs au nom d'un prétendu rééquilibrage écologique.

Avant et après. Roue de 4,70 mètres avec 32 pales, 2,5 mètres cube de chêne vert, 432 boulonneries, 9 cv, démontée refaite à l'identique



Troisième prix :

Église Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-de-Folleville (Seine-Maritime)

Le jury s'est attaché à cette évocation qui associe la religion et l'hommage aux morts de la Première Guerre mondiale. Son intérêt a également porté sur l'usage de la photographie dans l'art du vitrail, qui a permis de pérenniser visuellement la jeunesse de ces garçons qui ne sont jamais revenus.



La restauration de cette œuvre a été conduite par Amandine Steeh.



Quatrième prix :

Église de Saint-Pantaléon, Valeuil (Dordogne)

Il s'agit de la restauration d'un retable du XVIII^e siècle constitué d'un autel avec degré et d'un tabernacle à ailes à exposition surmonté d'un dais et d'un Christ en gloire. Ce retable est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historique depuis le 6 mars 1975.

Une série d'événements fâcheux avait conduit au démantèlement et à l'altération.

Bien que le jury se soit montré réservé sur la restitution des peintures et dorures, il a voulu souligner le très grand effort d'une équipe de bénévoles pour sauver un bien commun qui appartient autant à la religion qu'à l'art baroque.

